



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

## AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public  
dans le cadre de la procédure d'enregistrement  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

### **SCI DE L'ESPERANCE ZA de Keranna – Kerichelard 56500 PLUMELIN**

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte du 1<sup>er</sup> mars 2021 à 9h au 29 mars 2021 à 17h à la mairie de PLUMELIN concernant le projet présenté par le directeur de la société SCI DE L'ESPERANCE, dont le siège social est situé à Er Houët 56300 NEULLIAC, en vue de l'extension d'un entrepôt de stockage de conserves alimentaires à l'adresse suivante : ZA de Keranna – Kerichelard 56500 PLUMELIN.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 11 avril 2017, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques> et en mairie de Plumelin, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 29 mars 2021 à 17h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Plumelin ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
  - Par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
  - Par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr).